

L'An 1735 Le 6. de decembre est decedee Elisabeth
Des hayes femme de Jacques Joanne apres s'estre
confesseé a nous & auoir receu le Sacrament & le
Sacrament de l'Extremé onction par nos mains
agee de 50 ans ou environ & le lendemain son corps
a esté inhumé dans le cimetiere ou nous
l'auons porté avec les ceremonies ordinaires
& accoustumées en presce de Jacques Joanne son
marry, de La charitte de trois, de Jacques Joanne
son fils & de plusieurs autres qui ont declare ne puis
signer de ce Enquis Lehuart

Le Ving septieme Jour de Juillet Jacques
mineur ~~Jouann~~ ~~Manoumier~~ filz des defuns ~~Tousjain~~
Gouanne & de defunte Marie Manuel. Les pere
et mere d'une part & Elisabeth de Hayn fille
mineure de defunt francoir de Hayn en son vivant
La Boueuv e. & de Catherine Margat Les pere & mere
d'autre part pour deux de cette parroisse apres les
sancelles faites & la publicatoy de barbe par trois
domanoyz pour ceulx qui aux proches d' grandes mottes
paroissiales sans que luy soit trouue aucun suppleant.
Canonique my curiel, Le premier baner le Ving septieme
Le Ving sept desjins & le troisieme Le quatrieme de
de juillet ~~Quinolle~~ a Montfort le 26 Juillet, Le jour
mutuellement donner la foy de mariage en presce de
noy curie sous signie de Jacques Pousfolly tuteur d'aul
Jacques Jouann de Catherine Margat. mere de laiz Elisabeth
de Hayn de Jay de Guillaume de Hayn de Jacques
gaurard de Michel Offis Reueueur du Marquisat de Rouen
de francoir Le roy frere d'uy Jacques Jouann & de
pierre Alexandre filz Jay pour parleur & amior qui ont
signez en presce de noy curie qui ay donnee la benediction
imphallable aux parties
Canonelle d'Estienne Jauoy

L'an de grace mil sept cent soixante dix huit le
vingt sixième mars a esté baptisé Jacques fils de
Houffaint Jouanne et de ~~Marie~~ Manuel. ~~Le~~
sa femme led' enfant ~~est~~ le nuit précédente le
Perein a esté Jacques Rauffelin le maréchal chargé
de Roux laquelle a déclaré ces choses signées

Bonneville

ink. L'an 1754 le dix sept de janvier est decedé Jacques jouanne
agé d'environ quatre vingt ans apres avoir participés aux
sacraments et le lendemain son corps a été inhumé par deux
curés soussignés, dans le cimetiére de ce lieu en présence
de Michel jouanne fils du defunt et de Michel jouanne son
petit fils qui ont declarés ne sçavoir signer de ce luy

Bonneville